

VOTRE DÉPARTEMENT

N° 104 // JANVIER 2022 //

MAG TARN-ET-GARONNE

Fibre optique, voirie, collèges, jeunesse, sports

2022 DANS L'ACTION !



AIDE AUX COMMUNES

LA FEUILLE DE ROUTE DU MANDAT

P 4 à 7



www.ledepartement.fr

SOMMAIRE

COVID-19

Les actions du Département P. 8

SPORT

Championnats de France de cross-country P. 10

ACTUALITÉ

Les sapeurs-pompiers à l'honneur P. 12

Centre aquatique intercommunal P. 14

Violences faites aux femmes P. 15

Trophées du rugby amateur P. 16

Réseaux sociaux du Département P. 16

Jeunesse et sports P. 17

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le palmarès de l'édition 2021 P. 18

FIBRE OPTIQUE

Poursuite des déploiements P. 20

REPORTAGE

En route avec le bibliobus P. 22

RENCONTRE

Patrice Brian,
chef cuisinier au centre universitaire P. 22

VIABILITÉ HIVERNALE

Des agents mobilisés P. 25

EXPRESSIONS

P. 26

Janvier 2022 - Numéro 104

Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Hôtel du département - 100 boulevard Hubert Gouze

82013 Montauban cedex

Tél. : 05 63 91 82 00

ISSN : 2739-5553 (en ligne)

ISSN : 2739-3445 (imprimé)

Directeur de publication : Michel Weill

Rédaction : direction de la communication en collaboration

avec les directions et services du Département

Conception graphique et mise en page :

direction de la communication

Photos : B. Frezouls / M.-C. Gayral / S. Mignot

direction de la communication / Shutterstock (sauf mention)

Impression : SIB Imprimerie

Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par
l'Association des donneurs de voix

Bibliothèque sonore Claude Laplace - 20, avenue Jean Jaurès

BP 162 - 82000 Montauban - Tel. : 05 63 63 89 42

DOSSIER SPÉCIAL

Aide aux communes et plan de relance

P 4 à 7



P 11

Portrait

Mathilde Sagnes,
une championne Tarn-et-Garonnaise



ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



@departement.tarnetgaronne



@tarnetgaronne82



@tarnetgaronne_dpt



Département de Tarn-et-Garonne



Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

2022 sera une année féconde



En ce début d'année 2022, je forme le vœu que l'année soit douce et féconde pour les Tarn-et-Garonnaises et les Tarn-et-Garonnais.

L'heure est aux souhaits. Alors souhaitons-nous collectivement, que la santé soit au rendez-vous, préalable évident à tous les projets que nous nourrissons.

Que 2022 nous permette enfin de tourner la page de cette crise sanitaire que nous traînons comme un boulet.

Que cette année marque le retour à une vie normale, celle que nous chérissons tant dans notre beau département, rythmée par des rencontres, des moments de convivialité et des échanges.

L'an neuf sera une année de travail pour le Conseil départemental que j'ai l'honneur de présider. Nous avons fixé le cap de notre mandature dont les maîtres mots sont courage, ambition et responsabilité.

La majorité que je conduis est déjà à l'action sur bon nombre de sujets.

Et les grands défis de demain s'échafaudent aujourd'hui. Nous les avons présentés aux maires et présidents d'intercommunalités en même temps que le plan de relance, véritable feuille de route du mandat.

Nous sommes au travail et 2022 constituera une année utile pour le département. À vos côtés !

Meilleurs vœux à vous toutes et vous tous !



Retrouvez les vœux
de Michel Weill.



Michel WEILL
Président du Conseil départemental



AIDE AUX COMMUNES ET PLAN DE RELANCE

LA GRANDE AMBITION

L'attente était forte. Elle a été récompensée. La quasi-totalité des maires et des présidents des communautés de communes de Tarn-et-Garonne, qui n'avaient pas été réunis, depuis bien longtemps, dans l'enceinte du Conseil départemental n'a pas boudé son plaisir, le 10 novembre dernier.

PLAN DE RELANCE

La feuille de route du mandat

C'est à la demande de Michel Weill que Jean-Michel Baylet, conseiller départemental de Valence-d'Agen, et ancien président du Département a préparé et présenté **le plan de relance** du Conseil départemental, véritable feuille de route de la majorité durant le mandat. Face aux « grands bouleversements » que s'apprête à connaître le Tarn-et-Garonne en termes d'aménagement du territoire (arrivée de la LGV et gare à Bressols, échangeur autoroutier de Lacourt-Saint-Pierre, accroissement démographique), le Département ne peut rester inerte. **Le plan de relance a donc été conçu et sera mené en concertation avec les communes, les communautés de communes et le Grand Montauban.**

Il s'articule autour de deux volets : le volet collectifs et le volet département.

Concernant les communes, il faut retenir que **ni les seuils de dépenses subventionnables ni les taux des interventions ne bougent**. Mais il a été décidé de **supprimer les enveloppes plafonds**, décidées par l'ancienne majorité et tant critiquées par les maires. Autre décision, **le seuil des subventions en annuités est relevé de 100 000 à 200 000 euros**. Enfin, la contractualisation avec les communes sera étendue aux communautés de communes.

Concernant le volet « département », le plan de relance 2022-2028 portera sur les thématiques suivantes : éducation, infrastructures, solidarité, agriculture, économie, tourisme et culture.

Éducation

Les collèges sont prioritaires avec 8 millions d'euros depuis la rentrée scolaire 2021 et les extensions prévues des collèges de Montech, Labastide-Saint-Pierre, Lafrançaise et Azaña à Montauban.

Infrastructures

Pour les routes, priorité est donnée à une programmation 2022-2028 « fondée sur une politique d'itinéraire » avec la **priorité pour les routes à grande circulation et les 4 ex-nationales, soit 9 axes principaux** (Lamagistère-Grisolles, Pompi-gnan-Montpezat, Caussade-Parisot, Valence-Bouloc, Montauban-Verlhac-Tescou, Montauban-Moissac, Montauban-Marignac, Montauban-Nohic, Castelsarrasin-Montauban). Un gros effort sera porté sur les infrastructures dans le cadre du contournement Ouest de Montauban, pour l'accessibilité du futur hôpital de Montauban, la desserte de la gare LGV et le futur échangeur de Lacourt-Saint-Pierre.

Fibre optique

Tout le territoire sera équipé en 2023 avec un « plan qualité pérennité. »



Bernard Pezous, maire de La Salvétat-Belmontet et président de l'Association des maires de Tarn-et-Garonne, Michel Weill, président du Conseil départemental et Jean-Michel Baylet, ancien ministre et conseiller départemental lors de la soirée de présentation du plan de relance, le 10 novembre 2021.

Social

- lutter contre la désertification médicale,
- avec Tarn-et-Garonne Habitat, plan pluriannuel de rénovation énergétique du parc de logements.

Agriculture

- ressource en eau : relance de l'aménagement de retenues collinaires,
- relance de la production bio et des circuits courts,
- mise en place, avec la Chambre d'agriculture, d'un projet alimentaire territorial.

Économie-Emploi

- développement des zones d'accueil d'entreprises en lien avec les communautés de communes,
- création d'espaces coworking.

Tourisme

- 2022-2024 : aménagement de la liaison douce Montauban-Montrichoux,
- réfection de la vélo voie verte du canal,
- en 2023, études lancées sur l'aménagement de futures liaisons douces sur Montech-Garonne et Castelsarrasin-Beaumont,
- état des lieux par l'agence de développement touristique des bases de loisirs pour un futur plan de modernisation.

Culture

- diagnostic du milieu associatif culturel,
- reprendre les bases de l'aménagement des Archives départementales,
- réhabilitation de l'Abbaye de Belleperche.

Avant que la soirée ne se termine, dans la grande tradition, par un joli moment de convivialité, le président Michel Weill a souligné sa grande joie de recevoir les maires : « Plus que jamais nous avons besoin des communes et des élus qui, vaille que

vaille, dans des circonstances parfois acrobatiques, avec des soutiens défaillants, font face avec cran. L'échelon départemental demeure un cadre indispensable à taille humaine en capacité de garantir l'égal accès de tous au service public, à la culture, au sport, à la transition écologique pour l'ensemble de nos concitoyens. »

Michel Weill a insisté sur le rôle de son équipe où chaque élu a une tâche bien précise : « Marie-Claude Nègre, ma 1^{ère} vice-présidente et Valérie Rabault travaillent de concert sur les finances et le personnel. Jean-Luc Deprince et Cédric Vaissières forment un duo efficace sur les routes et les infrastructures. Dominique Sardeing et Bernard Pécou sur les collèges, l'éducation et le sport. José Gonzalez et Nadine Sinopoli sont aux manettes pour la solidarité, la santé et l'habitat. Cathy Bourdoncle et Sophie Delbreil pour tout ce qui concerne l'aménagement, l'innovation, le numérique, la ruralité et la contractualisation. Emmanuel Cros et Anne lus traitent ensemble l'économie, l'emploi et le tourisme. Christiane Le Corre et Patricia Ducassé ont la haute main sur la culture, le patrimoine et la langue occitane. J'ai souhaité présider moi-même la commission transition écologique, eau et déchets avec l'aide précieuse d'Alain Belloc. Jérôme Beq et Liliane Morvan sont associés sur l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'irrigation et les circuits courts.

Nous nous devons d'agir dans la confiance avec vous toutes et tous. Agir avec les forces vives de ces territoires, les maires et les élus des communes, évidemment. »

Puis Michel Weill a évoqué la philosophie de la majorité qu'il conduit : « Je souhaite **œuvrer dans l'intérêt général et avec vous toutes et tous, au-delà de nos différences, pour que notre département retrouve le chemin de l'excellence.** Courage, ambition et responsabilité. Voilà le triptyque qui nous guide et ne cessera d'être notre boussole durant ce mandat. »

Un discours très apprécié par l'ensemble des maires.

CE QU'ILS EN DISENT...

Alfred MARTY, maire de Monbéqui

■ Pensez-vous initier de nouveaux projets ?

On a connu des baisses de dotation donc l'aide des départements va être très importante et permettre de sauver des budgets.

La contractualisation va permettre de mobiliser des fonds supplémentaires sans avoir recours à des emprunts. Ça va nous permettre de faire de la trésorerie pour les projets, notamment sur la rénovation des bâtiments.



Jean-Louis IBRES, maire de Bressols

■ Qu'avez-vous pensé de la soirée de présentation du plan de relance ?

On a eu des affirmations très intéressantes quant au financement de nos projets ; on voit qu'il y a une progression des enveloppes et des pourcentages. Ce plan a été étudié dans le détail et sur la base de toutes les compétences du Conseil départemental. C'est un plan qui est très fouillé, très précis, et qui, à mon avis, devrait apporter énormément au Département d'autant qu'il annonce les nouveaux projets qui arrivent sur le département : le centre hospitalier, la LGV, et l'amélioration des réseaux viaires.



Marie-Bernard MAERTEN, maire de Malause

■ Comment votre collectivité sera-t-elle impactée par ce plan ?

Par la nouvelle façon de financer. L'ancienne enveloppe ne convenait pas. Pourquoi ? Parce qu'on nous attribuait par exemple 300 000 € sur 5 ou 6 ans mais on ne pouvait pas les utiliser parce que nous n'avions pas l'autofinancement suffisant. Il nous aurait fallu faire 5 ou 6 gros projets avec des aides supérieures à 20 %, là c'était avec 10 % voire 12 % de dotation, donc les projets ne passaient pas. Là, on a l'impression qu'on va pouvoir relever le défi et investir davantage. Ça nous booste !



Bruno DOUSSON, maire de Lamagistère

■ Quel est votre ressenti sur la soirée de présentation du plan de relance ?

C'est de bon augure pour le Département qui avait bien besoin de développer ses actions tant au niveau de la voirie que de l'éducation et du social. J'espère qu'on arrivera au bout de ce qui a été affiché. Je suis confiant, le Tarn-et-Garonne est ambitieux et mérite des projets d'envergure tels qu'ils ont été présentés ce soir.

Marie-Thérèse VISSIERES-DELVOLVÉ, maire de Boudou

■ Qu'avez-vous pensé de la soirée de présentation du plan de relance ?

C'est constructif de se retrouver entre nous, et l'occasion d'échanger avec des collègues que j'ai en outre plaisir à retrouver. Quant au contenu lui-même, c'est très intéressant pour nous les communes, on a le sentiment qu'on peut être écoutés, entendus par Michel Weill et Jean-Michel Baylet. Il faudra se pencher sur le petit livre bleu pour avoir les détails parce qu'il y a eu tellement d'infos !



Gabriel SERRA, maire de Bioule

■ Qu'avez-vous pensé de la soirée de présentation du plan de relance ?

C'est renouer avec ces réunions de l'ensemble des maires, avec toutes ces informations concrètes et très intéressantes pour chacun et aussi ce moment de convivialité qui nous permet d'échanger. C'est intéressant de retrouver des collègues qu'on ne voit pas forcément et aussi de découvrir des informations sur ce plan de relance par lequel nous sommes tous concernés. Nous allons avancer dans nos projets chacun dans notre rayon.

Fabienne PERN-SAVIGNAC, maire de Montricoux

■ Quels sont les sujets qui vous ont le plus intéressée ?

Tout ce qui est aide aux communes, bien sûr. Mais aussi les questions autour de l'eau. Les réserves d'eau, pour moi, c'est fondamental en raison de l'accroissement démographique. Il va nous falloir être en mesure d'offrir des bonnes conditions notamment en réserve d'eau potable. Pour les communautés de communes, c'est une préoccupation majeure aujourd'hui. L'eau d'arrosage pour les agriculteurs, car Montricoux c'est un secteur d'arrosage, on veille à ce que l'Aveyron soit alimenté en eau.



Thierry DELBREIL, maire de Lafrançaise

■ Quelle est votre impression sur la soirée de présentation du plan de relance ?

Je suis beaucoup plus attaché à l'idée d'une participation comme cela nous a été proposé d'autant que cette politique est élargie aujourd'hui aux intercommunalités et, en tant que président de communauté de communes, je suis heureux que l'on puisse s'appuyer sur un accompagnement du Conseil départemental.

Morgan TELLIER, maire de Nègrepelisse, président de la communauté de communes Quercy Vert Aveyron

■ Comment votre collectivité sera-t-elle impactée par ce plan ?

Par la liberté d'avoir enfin la possibilité de porter des projets sans être contraint forcément de devoir chercher comment les financer. On sent qu'il y a la volonté d'un accompagnement fort. J'ai ressenti la cohérence avec à la fois des critères pouvant être portés par l'État et ceux défendus par le Conseil régional et donc on s'y retrouve.

■ Quel est le point qui vous a le plus intéressé ?

La prochaine signature de la convention de partenariat sur le développement économique, nouvelle compétence des intercommunalités (transfert de compétence obligatoire) et je suis rassuré de voir qu'une bonne marge de manœuvre est donnée dans ce cadre là.





MONTAUBAN / CASTELSARRASIN

LES CENTRES DE VACCINATION poursuivent leurs actions sous haute pression

Depuis les mesures annoncées par le ministre des solidarités et de la santé le 25 novembre, notamment celle concernant la 3^{ème} dose pour le maintien de la validité du pass sanitaire, les centres de vaccination de Montauban et Castelsarrasin ont été de nouveau assaillis de demandes de rendez-vous.

Le Service départemental d'incendie et de secours de Tarn-et-Garonne a déployé une partie de ses effectifs pour assurer la gestion de crise.

Encadrés par un sapeur-pompier coordonnateur, ces centres sont très performants en termes de fluidité. Cette bonne marche est assurée par **une équipe de 32 personnes** (dont 5 à 10 sapeurs-pompiers). Cette équipe est composée outre les **personnels départementaux, de médecins, pharmaciens, infirmières, agents des mairies et vigiles**. Les vaccinodromes sont équipés de systèmes d'alarme (en cas de coupure de courant) et les pharmaciens contrôlent chaque jour d'ouverture la température des frigos de manière à s'assurer de la bonne conservation des vaccins. Les centres sont réapprovisionnés toutes les semaines. Ils sont en effervescence dès l'ouverture et les questions sont nombreuses. Il y a autant de patients que de situations nouvelles : vérifier la compatibilité avec les vaccins européens des personnes ayant reçu leurs doses à l'étranger, problèmes techniques sur la plate-forme ameli, retrouver des personnes qui se sont faites vacciner dans d'autres centres, veille contre la fraude...

Pour rappel, de mai à novembre, ce sont **101 755 vaccinations tous publics** réalisées (40 748 pour Castelsarrasin et 61 007 pour Montauban).

Les plus de 65 ans doivent avoir fait leur dose de rappel 5 mois après la seconde injection, quel que soit le vaccin reçu (Pfizer, Moderna, AstraZeneca). Si

vous avez reçu le vaccin Janssen, la dose de rappel doit intervenir un mois seulement après l'unique dose. Un délai supplémentaire est accordé pour se faire vacciner : 2 mois de plus pour les vaccins Pfizer, Moderna et AstraZeneca et un mois supplémentaire pour le vaccin Janssen.

La dose de rappel doit donc intervenir sept mois maximum après la seconde pour les principaux vaccins et deux mois pour le Janssen. À l'heure où nous bouclions ce numéro, le pass vaccinal était encore en discussion au Parlement.



Pour prendre rendez-vous, 3 solutions sont possibles :

- Doctolib (ouverture quotidienne de nouveaux créneaux - consulter régulièrement)
- **plate-forme téléphonique : 0 800 00 91 10**
- sur place

Horaires d'ouverture du centre de Montauban (marché-gare) :

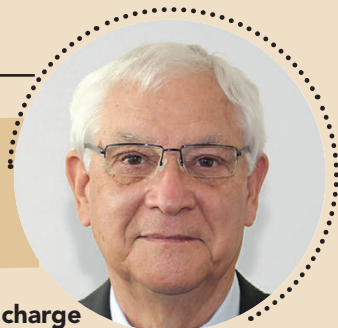
- lundi et mercredi de 9 heures à 19 heures en continu
- vendredi de 10 heures à 20 heures en continu

Horaires du centre de Castelsarrasin (salle Jean Moulin) :

- mardi et samedi de 9 heures à 19 heures en continu
- jeudi de 10 heures à 20 heures

INTERVIEW

COVID 19 : LE DÉPARTEMENT AGIT, SOUTIENT, S'ENGAGE



José Gonzalez, vous êtes vice-président du Conseil départemental en charge de la solidarité, de la santé et de l'habitat. Nous sommes en pleine crise sanitaire, pouvez-vous nous dire quelles sont les actions que le Département a menées pour faire face à cette situation ?

« Nous avons en premier lieu mis à disposition une trentaine de professionnels, personnels infirmiers et médecins, qui sont intervenus dans le centre de vaccination de l'hôpital de Montauban et dans les vaccinodromes gérés par le SDIS. Ensuite, nous sommes intervenus sur le site de Saint-Antonin-Noble-Val, les 3 et 4 août derniers, dans le cadre de l'opération « aller vers ». Il s'agissait d'un centre de vaccination éphémère destiné aux personnes fragiles, précaires et éloignées du système de santé. »

Vous êtes membre de la commission « solidarité, santé, habitat » et sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes les plus vulnérables, comment le Département accompagne ce public justement ?

« De manière générale, les professionnels de la Protection maternelle et infantile se sont mobilisés pour informer et valoriser la vaccination auprès des publics reçus. Ensuite, le Département a déployé un service de transport en vue d'accompagner des personnes isolées vers les centres de vaccination. »

La crise a engendré beaucoup de détresses, de quelle manière le Département a réagi à cela ?

« Dans le cadre de la cellule territoriale d'appui à l'isolement, le Conseil départemental a assuré le **financement de 5 548 repas au 15 novembre 2021**, soit 55 000 € de dépenses à ce jour. Ensuite sur 2021, un fonds exceptionnel de 500 000 € a été débloqué afin d'accompagner les associations rencontrant des difficultés sanitaires. »



COLLÈGES : DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE MASQUES

Depuis la rentrée scolaire de septembre, **le Conseil départemental fournit des masques à l'ensemble des collégiens boursiers**, secteur public et privé confondus. Ce sont deux masques par jour et par élève qui ont été distribués pour couvrir leurs besoins jusqu'aux vacances scolaires de Noël. Cette première dotation a concerné **3 951 élèves** et a représenté la fourniture de **477 950 masques jetables**. Devant l'aggravation de la situation sanitaire et la nouvelle vague de l'épidémie les services de l'éducation du Département ont procédé à une nouvelle distribution de masques, en décembre, pour couvrir la période de janvier à début juillet. Les collégiens boursiers se sont donc vu attribuer de nouveaux masques, soit 3 802 paquets de 10 masques lavables. Quant aux élèves non boursiers une attribution de 20 % de l'effectif total de chaque établissement a été prévue pour pourvoir à toute situation d'oubli, de perte ou autre imprévu, soit une dotation de 27 670 masques répartis dans tous les collèges. Ainsi, les **13 843 collégiens** du département **pourront profiter de cette dotation exceptionnelle** relevant normalement de l'Éducation nationale.



PUBLIC LABOS 82

Le laboratoire Public Labos site du Tarn-et-Garonne réalise depuis plus de dix ans les analyses de virologie animale par la méthode RT-PCR temps réel (Reverse Transcriptase Polymerase Chain Reaction) et possède un plateau technique (2 extracteurs et 3 thermocycleurs à haut débit) configuré pour traiter les grandes quantités d'échantillons : 96 par série analytique.

Les laboratoires d'analyses médicales n'ont pas tous cette capacité analytique, c'est pourquoi, après avis favorable des services de l'État, les équipes techniques de Public Labos Tarn-et-Garonne ont mis en oeuvre dans leur laboratoire la méthode de recherche du SARS-COV-2, le virus responsable de la maladie de la COVID-19.

Les quatre étapes fondamentales de la technique sont l'extraction (lyse) du matériel génétique propre au virus recherché, la transcription inverse (conversion de l'ARN en ADN), l'amplification et la détection de l'ADN viral.

C'est ainsi que **depuis le mois de mai 2020**, Public Labos Tarn-et-Garonne participe à la lutte contre la crise sanitaire en réalisant des analyses de SARS-COV-2 sur les prélèvements naso-pharyngés et salivaires, en sous-traitance des laboratoires d'analyses médicales. À ce jour, **plus de 141 000 analyses ont été réalisées sur le site de Montauban**.





CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY

Le Tarn-et-Garonne a accueilli les épreuves des Championnats de France de cross-country les 12,13 et 14 novembre à l'hippodrome des Allègres à Montauban ! C'est une première dans la région depuis 25 ans.

2 jours d'épreuves, **4 500 coureurs**, handisport, masters, **500 bénévoles** et **près de 15 000 spectateurs** sont venus de toute la France. Cet événement incarne les valeurs sportives que le Conseil départemental, partenaire majeur de l'événement véhicule : le sport pour tous, le sport jeunesse, le sport performance. Lors de la conférence de presse, Michel Weill, président du Conseil départemental, a salué les organisateurs et

souhaité le meilleur succès aux athlètes. Dominique Sardeing, vice-présidente en charge des sports ainsi que Bernard Pécou, président de la commission des sports étaient présents de même que la députée et conseillère départementale Valérie Rabault. Ce rendez-vous a tenu toutes ses promesses, en proposant un plateau relevé pour les compétiteurs de la discipline, à la plus grande joie des spectateurs présents. La jeune Manon Trapp et Yann Schrub sont devenus champions de France Elite, une consécration pour ces deux amoureux du cross. Sur le court, Jimmy Gressier et l'Albigeoise Alexa Lemitre ont remporté une belle victoire.



JEUX OLYMPIQUES

UNE EXPOSITION HISTORIQUE

Du 24 janvier au 4 février pendant la semaine olympique nationale, le Conseil départemental labellisé Terre de Jeux va recevoir l'exposition officielle « Histoire, sport et citoyenneté » de 30 kakémonos retraçant l'histoire des Jeux Olympiques de 1896 à 2024, exposition éditée par Paris 2024 et distribuée par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en partenariat avec la CASDEN et l'Éducation Nationale.

Exposition proposée pour les collèges dans le cadre de Terre de Jeux et Génération 2024.

20
TERRE
DE JEUX
24

ICI
VIVENT
LES JEUX

CENTRE DE PRÉPARATION DES JEUX

Le 7 octobre dernier, la base de loisirs du Tarn et de la Garonne a été officiellement sélectionnée après candidature en tant que Centre de Préparation des Jeux pour les disciplines suivantes : Aviron Olympique, Para Aviron, Canoë-Kayac, Sprint et Para-canoë. Cette sélection lui permettra d'accueillir des délégations étrangères pour leur entraînement.

La base de loisirs est propulsée sur le devant de la scène sportive nationale et internationale !

MATHILDE SAGNES

UNE CHAMPIONNE TARN-ET-GARONNAISE

Un vent de fraîcheur dans le monde de la course à pied !

À l'occasion des championnats de France de cross-country qui se sont tenus les 12, 13 et 14 novembre, nous avons rencontré Mathilde Sagnes pour qu'elle nous livre ses impressions.



Peux-tu te présenter, pour les Tarn-et-Garonnais qui ne te connaissent pas ?

J'ai 26 ans et je suis originaire de Montauban. J'ai commencé par la gymnastique, puis je me suis mise au cross à l'époque où j'étais au collège Olympe de Gouges, avec l'UNSS. Ensuite, j'ai adhéré au club d'athlétisme de Montauban où j'ai particulièrement apprécié le demi-fond : 1 500 m et 5 000 m. J'ai adoré le cross dès le début. Il s'agit de courir sur les chemins de terre avec une répétition de boucle d'environ 2 km, sur une distance de 10 km en tout.

À présent tu fais surtout du trail. Quelles sont tes meilleures performances en trail ?

Ma plus grande performance, c'est le titre de championne du monde obtenu en équipe il y a deux ans en Patagonie, sur une course de montagne format court avec les quatre filles de l'équipe de France. Cette année, ma performance la plus notable à l'international, c'est la deuxième place à l'OCC, durant l'UTMB qui est un grand rendez-vous international du trail à Chamonix. Je suis arrivée deuxième derrière Blandine l'Hirondel. J'ai obtenu mes deux premières médailles en catégorie Senior en championnats de France FFA. J'ai fini deuxième sur le trail et troisième en course de montagne.

Et te voilà de retour en Tarn-et-Garonne !

Oui, je reviens régulièrement ici. Mon père a une exploitation à laquelle je suis attachée et donc je viens l'aider « à la ferme » comme l'on dit entre nous.

Et dimanche tu as participé aux championnats de France de cross-country ?

Oui, refaire un cross à Montauban, c'est sympa. Le championnat de France, c'est un gros événement, donc les avoir à la maison et vraiment sur nos terres, c'était un événement à ne pas manquer.

En quoi consiste le cross-country ?

Le cross-country est une discipline qui n'est malheureusement pas assez connue, et qui consiste à courir sur des sentiers. Il y a la version courte et la version longue : entre 5 et 10 kilomètres, souvent sous forme de boucle, avec une répétition de trois à cinq boucles. Il se pratique en forêt, en sous-bois ou de plus en plus sur des hippodromes comme à Montauban.

On recherche des chemins avec de la boue, notamment en période hivernale, un peu de sable parfois, des terrains qui ralentissent plus la course par rapport au bitume ou à la piste pour plus travailler l'effort musculaire.

Du coup, il ne faut pas glisser...

Oui, c'est pourquoi il est important de courir avec des pointes : ce sont des chaussures légères avec des petits crampons, et des vis à changer selon le terrain qui est plus ou moins gras, qui vont de 6mm en terrain sec jusqu'à 15 mm en terrain boueux.

Mathilde a fini 18^{ème} aux championnats de France de cross-country à Montauban en 33'39". C'est une grosse performance car elle n'avait pas fait la préparation spécifique pour ce genre de compétition.





SAINTE-BARBE

LE DÉPARTEMENT HONORE SES SAPEURS-POMPIERS

C'est une tradition qui avait été mise entre parenthèses, l'année dernière, en raison du contexte sanitaire.

Les cérémonies de Sainte-Barbe ont débuté en 2021 et ont dû être de nouveau interrompues en raison du contexte sanitaire. Les premières manifestations ont donné l'occasion aux conseillers départementaux de saluer **l'engagement sans faille des 119 pompiers professionnels, des 1 109 volontaires et des 40 personnels administratifs** au service de la population.

Lors de la Sainte-Barbe départementale, organisée le 4 décembre, au Service d'Incendie et de Secours (SDIS), à Montauban, le président Michel Weill, entouré de la préfète, Chantal Mauchet, de nombreux conseillers départementaux et de la députée Sylvia Pinel, a rappelé l'importance des sapeurs-pompiers : « *Je suis fier*

de vous, de votre action au service de l'intérêt général. Le conseil départemental, que j'ai la chance de présider, s'honore de compter dans ses rangs des femmes et des hommes de votre valeur. »

Le président du Département en a profité pour confirmer que le département allait abonder le budget des sapeurs-pompiers en 2022.

Intervenant après le colonel Olivier Théron, directeur du Sdis, et du président de l'Union Départementale, François-Xavier Evrard a retracé l'année si particulière des centres de secours entre activités classiques et soutien décisif à la vaccination contre le covid.



MANIFESTATION AGRICOLE

UNE ERREUR DE DESTINATAIRE...

Le siège du Conseil départemental a injustement été pris pour cible le 8 décembre dernier par des agriculteurs en colère. Sur la route de la préfecture, à l'appel de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs, les manifestants se sont donnés rendez-vous en différents points du territoire avant de déposer devant le Département des dizaines de tonnes de déchets et du lisier.

Manifestement, les agriculteurs en colère se sont trompés d'adresse. Le président Michel Weill a même évoqué « une attaque incompréhensible contre les alliés de toujours ». Le Département s'est placé, de tout temps et en toutes circonstances aux côtés du monde agricole. Ce sont, chaque année, quelques 2,5 millions d'euros qui sont apportés de diverses manières (aides, assurance grêle, soutien aux événements, aide aux Cuma, politique sanitaire, ressource en eau) au monde paysan. **Le bilan de ce passage s'établit à quelques 150 000 euros et le Département a déposé plainte** après cette attaque aussi injuste qu'inopinée...



LGV

UN ENGAGEMENT FERME ET DÉFINITIF

Les 30 conseillers départementaux ont voté, lors du débat d'orientations budgétaires, un engagement financier dans le cadre du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) qui prévoit l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) entre Toulouse et Bordeaux.

L'occasion de réaffirmer la farouche volonté de voir aboutir ce projet qui mettra **Toulouse à 3 heures de la Ville de Paris** à l'horizon 2032 avec une gare LGV à Bressols, aux portes de **Montauban** et qui changera la face du département et de ses habitants.

Le Département de Tarn-et-Garonne participera à hauteur de 2,83 % de la quote-part supportée par les collectivités locales, soit un total de 82,9 millions d'euros (2,07 millions par an). Une avancée décisive.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

LE BUDGET 2022 SERA OFFENSIF !

Les 30 conseillers départementaux ont examiné le 14 décembre, à l'Hôtel du Département, le rapport d'orientations budgétaires 2022, dernière étape avant le vote du budget primitif qui sera examiné les 14 et 15 février.



Au total, ce sont de 50 à 55 millions d'euros d'investissement par an qui sont prévus. Parmi les points à retenir, en vue du budget primitif :

- **Extension des collèges** : Labastide-Saint-Pierre, Montech, Montauban-Azaña et Lafrançaise avec déjà 11 millions d'euros mobilisés,
- **Pour les routes** : 55 millions d'investissements sur le mandat,
- **En matière touristique** : liaison douce Montauban-Montricoux, la vélo voie verte du canal, le lancement des études sur les liaisons douces Montech-Garonne et Castelsarrasin-Beaumont,
- **Sur l'agriculture** : problématique de la ressource en eau à travers notamment la question des structures collinaires reste la grande priorité tout comme les circuits courts et le bio.



EXPOSITION

« LES FRANÇAIS LIBRES ET LEUR CHEF, LE GÉNÉRAL DE GAULLE »

Le Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a ouvert les portes de l'Hôtel du Département pour accueillir l'exposition « **les Français libres et le général de Gaulle** » qui s'est tenue du **15 au 26 novembre 2021**. Cette exposition a rendu hommage aux premiers résistants qui ont répondu à l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940. Michel Weill a encouragé cette initiative qui valorise le devoir de mémoire et qui s'inscrit dans une démarche éducative. « *Sans éducation, point de mémoire et sans mémoire, la société n'a plus de boussole.* »



Michel Weill lors de l'ouverture du chantier du futur centre aquatique intercommunal.

TERRES DES CONFLUENCES

NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE

Le président Michel Weill a ouvert le chantier d'un nouvel équipement qui verra le jour sur la zone d'activité de Fleury, située à équidistance des centres-villes de Castelsarrasin et Moissac. Il s'agit d'un centre aquatique intercommunal qui profitera à un bassin de vie de 55 000 personnes.

Véritable atout pour le territoire de la communauté de communes Terres des Confluences, facilement accessible de par son implantation, le futur centre aquatique s'inscrit dans une démarche volontaire en termes

de développement durable, notamment par la durabilité des matériaux et de process techniques performants.

Entièrement accessible aux personnes en situation de handicap, ce centre proposera un « **espace piscine** » comprenant deux bassins conçus pour toutes les pratiques : sportive, bébés nageurs, accueil scolaires et associations, loisirs en famille, ainsi qu'un **espace « bien-être »** proposant jacuzzis, hammam, sauna, douches sensorielles et banquettes chauffantes. Un **espace extérieur** équipé d'une

terrasse, d'une aire de jeux d'eau et de pelouse-solarium viendra compléter l'ensemble.

Le public devrait profiter du futur équipement dès octobre 2022. Le Conseil départemental participe au projet à hauteur de **1,4 millions d'euros**.

Outre Michel Weill, étaient présents Dominique Briois, président de la communauté de communes Terres des Confluences, Sylvia Pinel, députée de la circonscription et Pierre-Antoine Levi, sénateur de Tarn-et-Garonne.



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Jeudi 25 novembre a eu lieu la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

À cette occasion, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, représenté par sa vice-présidente Catherine Bourdoncle, s'associe à l'antenne locale du collectif national NousToutes, à l'État, au Grand Montauban et au syndicat des boulangers pour une opération de communication grand public d'envergure : **100 000 poches à pain ont été distribuées dans près de 150 boulangeries** du département durant le week-end des 27 et 28 novembre.

Face au nombre croissant de situations de violences intrafamiliales, dont bon nombre ne sont pas déclarées, des supports de communication innovants sont déployés afin de

toucher un public plus large, plus éloigné. Les dispositifs d'aide et les numéros d'appel d'urgence doivent être connus jusqu'au sein même des foyers.

Ces poches afficheront au verso les numéros d'appel d'urgence dont le 3919 et les numéros locaux destinés aux victimes comme aux témoins, et au recto un outil de prévention des violences destiné à un large public « le violentomètre ».

La vice-présidente du Conseil départemental tient à rappeler *« qu'il s'agit là d'un sujet majeur de société et que ces poches spéciales, pour emballer cet achat du quotidien, faciliteront l'entrée de l'information et le dialogue au sein des familles et sensibiliseront les tarn-et-garonnais à ce sujet des violences faites aux femmes. »*



Les 10 intercommunalités du département apportent leur soutien logistique facilitant ainsi une opération inédite en Tarn-et-Garonne.

La qualité du partenariat est à la hauteur des enjeux : percuter le huis-clos familial, lutter contre l'isolement géographique propre aux territoires ruraux, combattre le déficit d'information et faciliter l'accès aux ressources du territoire.



TROPHÉES DU RUGBY AMATEUR

Michel Weill, président du Conseil départemental était présent, le 15 décembre dernier, à l'espace Valorem à Sapiac, lors de la superbe troisième édition des Trophées du Rugby Amateur organisée par La Dépêche du Midi en partenariat avec le Comité Départemental de Rugby du Tarn-et-Garonne. Le président Weill a récompensé la **meilleure joueuse de l'année Jessica Saout** (club des Suricates) et les magnifiques bénévoles ont reçu de jolis sacs à dos avec beaucoup de surprises dedans. Noël avant l'heure ! Michel Weill a rappelé que le Conseil départemental était un partenaire incontournable du rugby en Tarn-et-Garonne.

Trophées du Rugby Amateur : le clip du Département.



Michel Weill, président du Conseil départemental et Jessica Saout, élue meilleure joueuse de l'année 2021.



NOS RÉSEAUX ONT LA COTE !



Suivez-nous sur Instagram,
déjà + de 2 600 abonnés !
@tarnetgaronne_dpt



Vous êtes désormais près de 10 200 à nous suivre !



Département de Tarn-et-Garonne est à Base de loisirs du Tarn et de la Garonne.
8 octobre · Saint-Nicolas-de-la-Grave · 📍

[JEUX OLYMPIQUES 2024] 🇫🇷 🇨🇦 🇵🇷 🇵🇦

🔔 L'excellente nouvelle vient de tomber ! La Base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave est officiellement sélectionnée par le comité d'organisation #Paris2024 comme Centre de Préparation des Jeux de 2024 pour 4 disciplines olympiques :

- 🚣 AVIRON olympique et paralympique
- 🚣 Canoë-Kayak Sprint et Para-canoë

Le #tarnetgaronne est labellisé « Terre de Jeux 2024 », symbole que notre département prend part à l'aventure olympique et paralympique en vue des Jeux Olympiques de 2024, avec l'objectif de mettre plus de sport dans la vie des Tarn-et-Garonnais, en leur faisant vivre cet événement unique.

« C'est une grande joie d'avoir été choisi comme site d'entraînement des délégations pour ce grand événement. Nous savons que nous possédons avec la Base de Saint-Nicolas d'un bel atout qui nous permettra de valoriser le Tarn-et-Garonne. Nous serons à la hauteur de cette attente », a réagi Michel Weill, président du Département.

➕ d'info sur www.ledepartement.fr/actualites





Plus de J'aime, de commentaires et de partages
En boostant cette publication, vous la montrerez à plus de monde.

30 349
Personnes touchées

5 192
Interactions

Booster la publication

16 VOTRE DÉPARTEMENT MAG TARN-ET-GARONNE / Janvier 2022 / N°104



JEUNESSE ET SPORTS

REMISE DE MÉDAILLES

Michel Weill a remis lors des soirées du 26 novembre à Saint-Nicolas-de-la-Grave et du 10 décembre à l'Hôtel du Département des médailles de bronze aux bénévoles qui s'engagent dans les associations et clubs sportifs pour les encourager à faire vivre leur passion. Le président du Conseil départemental a rappelé que « *le Département a toujours été derrière le mouvement sportif davantage encore depuis la crise sanitaire et il est important*

d'honorer l'engagement de ces serviteurs du sport. »

La politique de soutien au monde sportif est constante de la part du Conseil départemental.

Pour l'année 2021, 1,3 million d'euros ont été versés pour les associations sportives, pour leur fonctionnement, l'organisation d'événements ou encore le soutien au sport performance ou au sport pour tous.



ÉTIENNE ASTOUL NOUS A QUITTÉS

Étienne Astoul, maire de Villebrumier et conseiller général pendant 27 ans est décédé, au mois de décembre dernier, à l'âge de 73 ans.

En sa qualité de Président du Conseil départemental, Michel Weill a rendu hommage à cet « homme de devoir qui a servi le Département de Tarn-et-Garonne durant de nombreuses années en qualité de conseiller général et de maire de Villebrumier ».

Il n'a pas oublié de saluer également son engagement professionnel en tant que médecin généraliste et son implication dans des actions humanitaires.

Le Conseil départemental salue sa mémoire et présente à sa famille ainsi qu'à ses proches ses condoléances attristées.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le jury du concours départemental des villes et villages fleuris, scindé en 3 délégations et composé d'élus, d'anciens élus, de professionnels et de personnalités qualifiées dans les domaines liés au fleurissement, aux espaces verts, au tourisme, à l'architecture, à la voirie ou encore à la prévention des déchets s'est réuni mercredi 3 novembre, à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Christiane LE CORRE, Vice-Présidente du Conseil départemental, afin d'établir le palmarès 2021.

Comme pour l'édition 2020, en raison des conditions sanitaires et avant une reprise normale des visites des communes en 2022, afin de récompenser les efforts des élus, des agents municipaux et des bénévoles très investis dans l'embellissement de leur cadre de vie, le classement entre les 111 communes participantes, a été établi sur la base d'un rapport agrémenté de photos, dont le thème choisi cette année était "la place de la mairie dans son environnement".

PALMARÈS 2021

PRIX DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Communes comprises entre 301 et 1 000 habitants

Durfort-Lacapelette / Puygaillard-de-Quercy

Communes comprises entre 3 001

et 15 000 habitants Bressols*

PRIX DE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Communes inférieures ou égales à 300 habitants

Le Causé

Communes comprises entre 301 et 1 000 habitants

Génébrières

PRIX DE LA COHÉSION

Communes inférieures ou égales à 300 habitants

Cazals

Communes comprises entre 301 et 1 000 habitants

Saint-Aignan

Communes comprises entre 1 001

et 3 000 habitants Donzac***



COMMUNES COMPRISES ENTRE 301 ET 1 000 HABITANTS

- 1^{ère} - ex-aequo - Auvillar
- 1^{ère} - ex-aequo - Bourret
- 2^{ème} - Génébrières
- 3^{ème} ex-aequo - Monbéqui
- 3^{ème} ex-aequo - Reyniès

Félicitations du jury

Barry d'islemade, Durfort-Lacapelette, Lizac, Parisot, Puycornet, Puygaillard-de-Quercy.

Compliments du jury

Albefeuille-Lagarde, Bourg-de-Visa, Castelferrus, Caumont, Cordes-Tolosannes, Garganvillar, Labarthe, La Salvétat-Belmontet, Montesquieu, Piquecos, Saint-Aignan, Saint-Cirq, Saint-Loup, Saint-Nazaire-de-Valentane, Saint-Paul d'espis, Touffailles, Vaïssac, Vazerac, Verfeil-sur-Seye, Verlhac-Tescou.

COMMUNES COMPRISES ENTRE 1 001 ET 3 000 HABITANTS

- 1^{ère} - Lauzerte
- 2^{ème} ex-aequo - Lavit-de-Lomagne
- 2^{ème} ex-aequo - Saint-Nicolas-de-la-Grave

Félicitations du jury

Bioule, Saint-Sardos.

Compliments du jury

Castelmayran, Cazes-Mondenard, Corbarieu, Dieupentale, Dunes, Finhan, Mas-Grenier, Monclar-de-Quercy, Montbartier, Pompignan, Villebrumier.

COMMUNES COMPRISES ENTRE 3 001 ET 15 000 HABITANTS

- 1^{ère} - Valence d'Agen

Félicitations du jury

Caussade, Grisolles, Montech.

Compliments du jury

Labastide-Saint-Pierre

*En plus de ces communes, primées au concours départemental 2021, il convient de souligner qu'un grand nombre sont **labellisées** par les jurys régional et national :*

Beaumont-de-Lomagne, Castelsarrasin***, Cayriech****, Belvèze**, Gasques***, Lachapelle**, Lafrançaise*, Lamothe-Cumont*, Montalzat*, Montauban***, Montbeton**, Montgaillard*, Montpezat-de-Quercy*, Négrepelisse**, Pommevic*, Roquecor*, Saint-Amans-de-Pellagal*, Saint-Clair*, Verdun-sur-Garonne**, Villemade**.*

PRIX DE LA CRÉATIVITÉ / COUP DE CŒUR

Communes inférieures ou égales à 300 habitants
Lapenche / Sainte-Juliette

Communes comprises entre 1 001 et 3 000 habitants
Saint-Antonin-Noble-Val*

Communes comprises entre 3 001 et 15 000 habitants
Moissac***

PRIX JARDINIER

Jérémy CAVAZZIN, commune de Laguëpie**

CLASSEMENT GÉNÉRAL

COMMUNES INFÉRIEURES OU ÉGALES À 300 HABITANTS

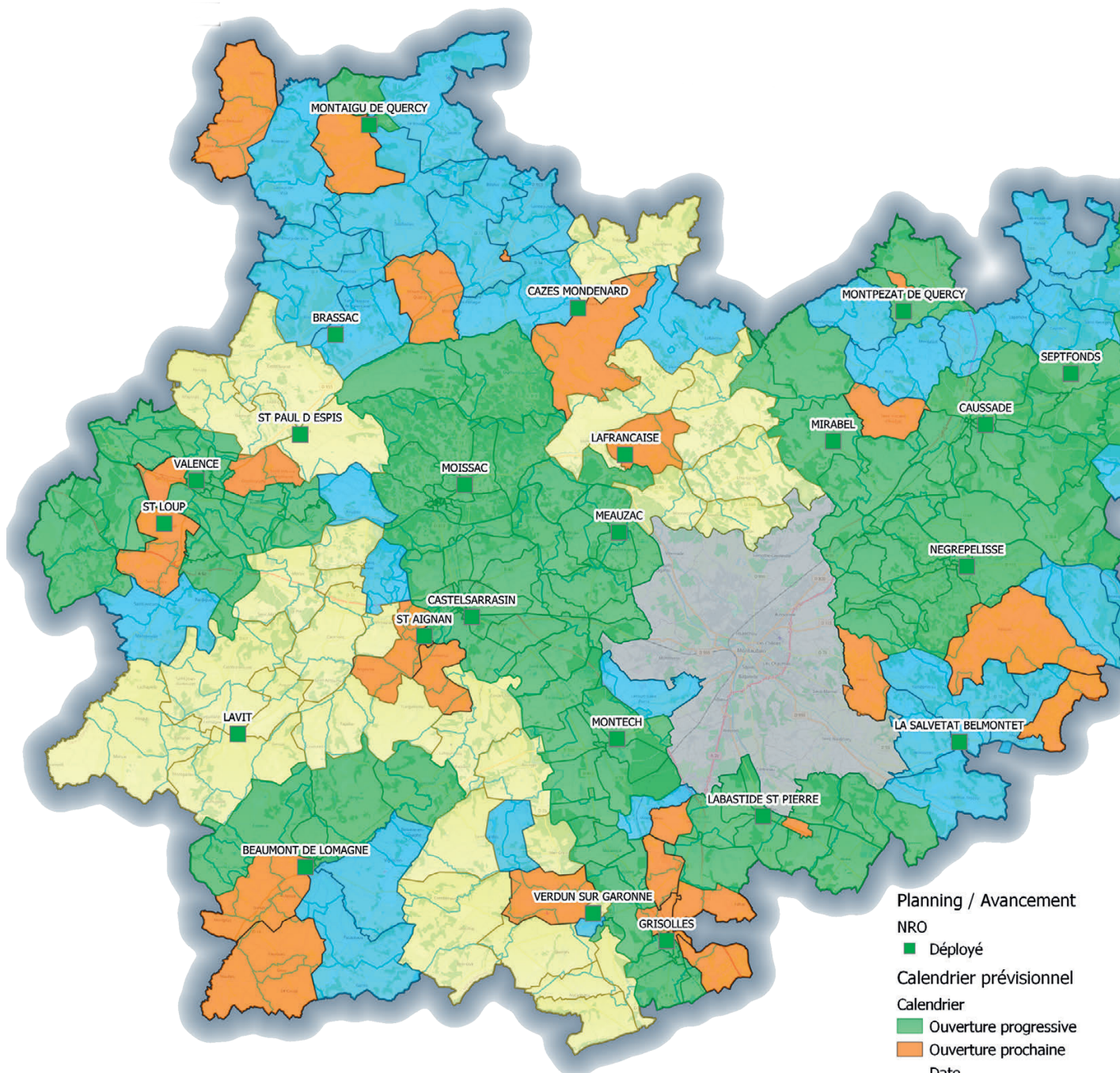
- 1^{ère} - Maubec
- 2^{ème} - Sainte-Juliette
- 3^{ème} - Saint-Vincent-Lespinasse
- 4^{ème} ex-aequo - Belbèze-en-Lomagne
- 4^{ème} ex-aequo - Le Pin
- 4^{ème} ex-aequo - Lapenche

Félicitations du jury

Asques, Cazals, Faudoas, Le Causé, Mansonville, Montain, Valeilles.

Compliments du jury

Beaupuy, Comberouger, Coutures, Cumont, Escazeaux, Fauroux, Féneyrols, Gariès, Goas, Gramont, Lacour-de-Visa, Loze, Marignac, Merles, Montastruc, Montbarla, Saint-Cirice, Saint-Jean-du-Bouzet, Sauveterre, Sistels, Vigueron.



FIBRE OPTIQUE

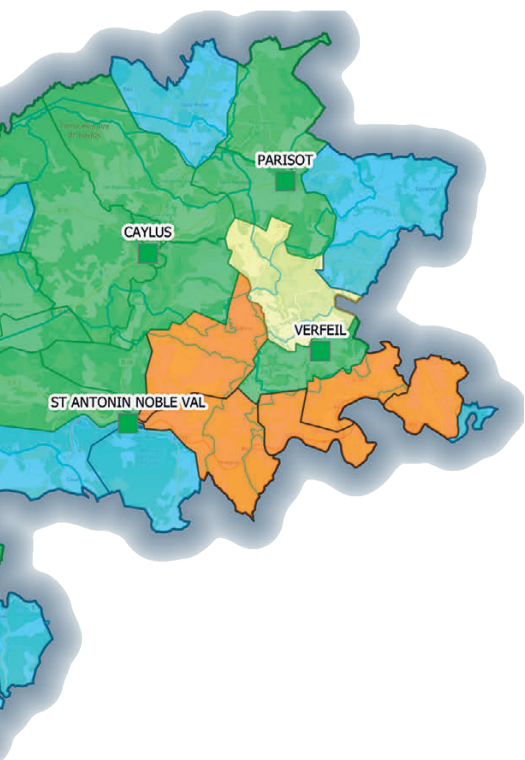
PLUS DE LA MOITIÉ DES TARN-ET-GARONNAIS ÉLIGIBLES À LA TECHNOLOGIE REINE

Initié en 2019, par le Conseil départemental, 9 intercommunalités et 4 communes, le programme public 100 % Fibre porté par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique et son partenaire Octogone Fibre est en bonne voie. Il vise à permettre à tous les Tarn-et-Garonnais de prétendre à un raccordement à la fibre optique d'ici mi 2023⁽¹⁾.

En 2021, ce sont **près de 45 000 nouveaux foyers qui peuvent prétendre à bénéficier de cette technologie d'avenir**, appelée à remplacer le réseau téléphonique historique dans quelques années, qui résorbera les fractures numériques et gommara les inégalités d'accès au numérique en tous points du territoire.

Fin 2021, cela porte à **près de 60 000** le nombre de foyers, sites publics et entreprises éligibles sur le réseau public sur près de 112 000 à équiper, au total. En 2022, les déploiements vont se poursuivre avec pour ambition d'atteindre dans l'année 90 % de foyers éligibles à la fibre.

(1) Ce programme porte sur 187 communes du département, en parallèle de l'initiative conduite par Orange qui déploie la fibre optique sur 8 communes du Grand Montauban (Montauban, Bressols, Montbeton, Saint-Nauphary, Corbarieu, Lamothe-Capdeville, Albefeuille-Lagarde et Villemade) depuis 2013.



LA QUALITÉ DU RÉSEAU AU CŒUR DU PROGRAMME

Avec l'arrivée de Jean-Michel Baylet à la présidence de Tarn-et-Garonne Numérique en septembre 2021, les exigences en matière de qualité des infrastructures du réseau ont été relevées.

Sans compromettre l'accès pour tous au service fibre dans les meilleurs délais, le nouveau président souhaite mettre l'accent sur la qualité, la pérennité et la sécurité de ce réseau qui sera bientôt le seul sur lequel reposera la vie numérique de près de 200 000 Tarn-et-Garonnais.

Le plan qu'il a présenté en octobre avec David Elfassy, président d'Altitude Infra (maison mère d'Octogone Fibre) vise à l'amélioration des déploiements en aérien, la mise en place de politiques et de programmes d'enfouissements ciblés du réseau, le renforcement de la coordination de travaux avec les autres gestionnaires de réseaux, ou encore la mise au point de programmes d'intervention concernant l'élagage.

Les résultats du diagnostic complet du réseau fibre aérien qui a été lancé à cette occasion vont permettre d'ici le printemps prochain de lancer ces actions.



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE



Jean-Michel Baylet, Président de Tarn-et-Garonne Numérique et David Elfassy, Président d'Altitude Infra, lors de la présentation du programme qualité.



POUR BÉNÉFICIER DU RACCORDEMENT DE SON FOYER À LA FIBRE OPTIQUE :

- 1 Vérifier son éligibilité sur le site : <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite>
- 2 Contacter l'opérateur de son choix pour souscrire un abonnement fibre (en remplacement de l'ADSL, à un tarif équivalent)
- 3 Convenir avec son opérateur d'une date pour l'intervention du technicien à son domicile (intervention sous 2 à 3 semaines, prise en charge par le programme 100% Fibre)

EN ROUTE AVEC LE BIBLIOBUS !



Par tous les temps, et depuis de nombreuses années, ce camion arpente les routes du département. À son bord, deux agents du département ont la mission d'amener la culture aux Tarn-et-Garonnais. Laurent est un conducteur qui manie son camion de 9 tonnes comme personne ; il sait se garer sur les places de villages les plus exiguës. Quant à Bernadette, bibliothécaire, elle en connaît un rayon : à chaque tournée, elle sélectionne avec soin les dernières nouveautés acquises par la médiathèque pour les proposer aux usagers. Quand arrive le camion, le visage des enfants s'illumine et le village s'anime, la bibliothécaire de la localité, après une salutation rapide, s'engouffre dans le camion pour passer en revue les livres, et selon le goût des habitants de la commune, elle jette son dévolu sur les livres policiers, pour enfants ou encore les documentaires. **Elle sélectionne plus de 400 ouvrages sur les 3 500 que propose le bus !**

Depuis 2003, le camion sillonne les routes du département à raison de **5 000 km/an**. Il dessert **30 médiathèques, 22 écoles** et **14 mairies** à raison de **60 dépôts par trimestre !**

Après un classement rapide des retours de tous les livres précédemment empruntés, il faut encore reprendre la route, deux ou trois points de prêts seront ainsi livrés dans la journée.



Découvrez le bibliobus en vidéo.





À VOS PAPILLES AVEC PATRICE BRIAN

CHEF CUISINIER AU CENTRE UNIVERSITAIRE



Le restaurant du centre universitaire accueille étudiants et personnel administratif du Conseil départemental sous la toque du chef-cuisinier Patrice Brian. Avant de rejoindre les rangs du service de l'Enseignement supérieur en août 2014, ce montalbanais d'origine exerçait depuis 2009 au collège Jean-Jaurès.

Une vocation devenue réalité

Dès l'âge de 7 ans Patrice connaît déjà sa voie. « Je n'ai pas eu de déclic particulier, mais simplement j'avais le plaisir de préparer pour les autres ». Une ambition qui l'a guidé vers la formation hôtelière du lycée Montauriol à Montauban. Après quelques années à exercer comme saisonnier, Patrice a intégré la cuisine centrale de la mairie de Montauban en tant que logisticien. Poussé par l'envie de retrouver les fourneaux, il a proposé sa candidature spontanée lors de la création du collège Azafia mais a essuyé un refus. Deux ans plus tard, à sa grande surprise, les services de l'Education du Conseil départemental l'ont recontacté pour le collège Jean-Jaurès, en 2009.

Des menus aux inspirations multiples

Pour ses menus qu'il concocte chaque semaine, Patrice puise son inspiration dans la cuisine traditionnelle mais pas seulement : « je suis les tendances sur internet et reste à l'écoute des suggestions de mon équipe (un second de cuisine et 3 aides-cuisinières) et des usagers ».

Il a ainsi pu proposer des repas végétariens ou mettre à l'ordre du jour de ses menus des demandes spécifiques formulées au gré des passages des usagers. Sensible à toute remarque, Patrice cherche à satisfaire les attentes de tous. Et ça marche !

Des produits frais

Le restaurant universitaire est rattaché au projet « Bien manger en Tarn-et-Garonne » et dans ce cadre veille à l'approvisionnement en local de produits de qualité. « J'ai à cœur de sélectionner les meilleures marchandises et de proposer des repas de qualité et de saison ». Ses menus ne sont pas soumis à l'obligation de contrôle par un diététicien mais comportent tous les jours une viande et un poisson et, des légumes et un féculent, permettant d'avoir un régime alimentaire équilibré composé de produits frais. Il tient à jour la liste des 14 allergènes principaux, affichée à l'entrée du réfectoire.

Une cadence soutenue et intense

Les journées sont particulièrement rythmées. Il retrouve les 4 autres membres de son équipe dès 6h30 pour s'activer à la préparation des repas, jusqu'à 10 heures. Ensuite, tout se met en place pour le service qui débutera dès 11h30. En moyenne, le centre universitaire sert **300 repas par jour dont 80 à 100 destinés aux personnels départementaux**. Contrôler les flux est le défi le plus aléatoire à relever, le nombre de repas variant de 280 à 364. Mais « heureusement, j'ai l'autorisation de congeler les produits frais, tout ce qui n'est pas servi passe en cellule de refroidissement et est réchauffé le lendemain ».

Si Patrice est fier d'accueillir les usagers, pour les habitués cette pause méridienne est toujours un rendez-vous copieux et alléchant.

Retrouvez la recette de Patrice en page suivante...

LA RECETTE DE PATRICE BRIAN

INGRÉDIENTS

- 8 œufs (de ferme de préférence)
- 1 litre de lait entier
- 1 bâton de vanille
- 250 g de sucre semoule + 100 g pour le caramel



CRÈME RENVERSÉE AU CARAMEL

- Faire bouillir le lait avec le bâton de vanille préalablement fendu à l'aide d'un couteau et ensuite laisser refroidir.
- Battre les œufs avec le sucre fermement. Incorporer le lait refroidi et réserver.
- Dans une casserole faire un caramel avec le sucre restant et un peu d'eau.
- Vider le caramel dans le fond du moule. Attendre que le caramel durcisse.
- Ajouter l'appareil (mélange œuf/sucre/lait) dans le moule.
- Cuire au bain marie 1h00 à 1h30 suivant la hauteur du moule. Température du four 150 degrés.
- Laisser entièrement refroidir avant de démouler.

LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE

Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Hôtel du Département : 05 63 91 82 00

État des routes départementales

0 800 390 677 Service & appel gratuits

Enfance Maltraitée

0 800 00 82 82 Service & appel gratuits

Personnes âgées / Personnes Handicapées

0 800 10 31 10 Service & appel gratuits

Maisons départementales des solidarités

MDS de Beaumont-de-Lomagne / Valence d'Agen : 05 63 39 66 22

MDS de Castelsarrasin / Moissac : 05 63 32 51 45

MDS de Caussade / Nègrepelisse : 05 63 30 91 54

MDS de Montauban : 05 63 66 85 75

MDS de Montech / Verdun-sur-Garonne : 05 63 27 09 51





VIABILITÉ HIVERNALE

OBJECTIF SÉCURITÉ

Depuis le 10 décembre 2021 et jusqu'au 4 mars prochain, les services départementaux des routes sont en période de viabilité hivernale. Concrètement, l'entrée en période hivernale se traduit par la mise en œuvre d'un dispositif spécifique définissant l'organisation opérationnelle du service sur le terrain.

La viabilité hivernale est destinée à limiter les conséquences de l'hiver sur l'état du réseau routier départemental, afin de le maintenir dans le meilleur état possible. Ainsi, lors d'épisodes neigeux ou de verglas, les agents du Conseil départemental assurent prioritairement le déneigement et/ou le salage, des itinéraires routiers, d'abord des grands axes de circulation et ensuite des axes secondaires.

DES AGENTS MOBILISÉS 24 H / 24

Les **170 agents** du service des routes de la direction de la voirie sont ainsi mobilisés pour intervenir sur les **2 550 km** de chaussées sous leur responsabilité. Ils sont répartis sur les 4 subdivisions départementales de Castelsarrasin, Montauban, Saint-Antonin-Noble-Val et Valence d'Agen ainsi qu'à l'Hôtel du Département. Un cadre d'astreinte assure la coordination générale des interventions. **11 patrouilleurs** sont chargés de parcourir et d'examiner les itinéraires sur la base des informations météorologiques collectées notamment à partir d'un site internet dédié. **11 équipes composées de deux agents sont en astreinte 24 h / 24** pour intervenir. Ainsi, tous les matins, des patrouilles sont déployées sur les axes principaux et les points sensibles notamment au verglas, comme pour les épisodes de début décembre. Chaque patrouilleur dispose d'un équipage de chauffeurs avec un camion saleuse pour déclencher ces opérations de salage. La décision d'intervention est prise par le patrouilleur qui apprécie en fonction des prévisions météorologiques ou de la situation sur le terrain, l'opportunité du traitement. Les lieux particulièrement propices à la formation du verglas sont les côtes, les fonds de vallée, les viaducs, ce sont des points significatifs définis au préalable et précisé dans les cartes des subdivisions départementales, permettant aux patrouilleurs d'effectuer des diagnostics.

DES ÉQUIPEMENTS INDISPENSABLES

11 saleuses sont prêtes à intervenir en permanence ainsi que **7 engins équipés de lames de déneigement**. **1 065 tonnes de sel** sont stockées en prévision de l'hiver. D'un point de vue technologique, les patrouilleurs sont équipés d'un appareil servant à mesurer précisément la température d'une chaussée (température de l'air et surface de chaussée, point de rosée...) et permettant ensuite de déterminer la formation du verglas, et donc d'intervenir efficacement.

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES !

Pour circuler en hiver, adaptez votre conduite en fonction des conditions de circulation en réduisant votre vitesse, en augmentant les distances de sécurité et en évitant les manœuvres brutales. Préparez votre déplacement en vérifiant le bon état et équipement de votre véhicule.

INFORMEZ-VOUS !

Réactualisé quotidiennement avant 7h15, ce numéro Vert vous informera en continu sur l'état des routes et sur les conditions de circulation.

0 800 390 677

Service & appel
gratuits

www.ledepartement.fr

Le site diffuse des flashes spéciaux lors d'événements climatiques exceptionnels.

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 72 du règlement intérieur).

Groupe
Radical et Apparentés

La mandature 2021-2028 est bien lancée et le groupe Radical et Apparentés y prend toute sa place.

Nous sommes bien inscrits dans cette majorité d'action, fiers de porter l'action conduite sous l'autorité du président Michel Weill.

Courage, ambition et responsabilité : tel est notre credo. Nous n'en dévierons pas.

Les premiers mois de cette mandature ont été riches, marqués par la réunion des maires, le 10 novembre dernier.

Michel Weill y a développé sa philosophie et sa méthode de travail. Il peut s'appuyer sur une majorité solide, impliquée, tout terrain.

Les services ont compris notre démarche et nous pouvons compter sur l'implication de tous les agents.

Le plan de relance, présenté par notre ami Jean-Michel Baylet, constituera la véritable feuille de route du mandat.

Nous soutenons ce plan avec enthousiasme.

Et nous sommes au travail, dans nos domaines de compétences, au département, avec nos agents et sur le terrain auprès de nos administrés.

Nous avons le souci de bâtir, sans tarder, les fondations du Tarn-et-Garonne de demain.

Les sujets sont nombreux et le plan de charge établi. Nous disons ce que nous ferons et nous faisons ce que nous avons dit.

Nous profitons de cette tribune pour souhaiter à toutes les Tarn-et-Garonnaises et Tarn-et-Garonnais le meilleur pour 2022.

Que cette année soit riche de bonheurs en tous genres et que la pandémie soit derrière nous !

Jean-Michel Baylet, Alain Belloc, Jérôme Beq,
Patricia Ducassé, Emmanuel Cros,
Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Anne Ius,
Christiane Le Corre, Marie-Claude Nègre,
Michel Weill

Groupe
Tarn-et-Garonne en Commun

En ce début d'année nous adressons à l'ensemble des Tarn-et-Garonnaises et Tarn-et-Garonnais tous nos vœux pour 2022. Que le contexte sanitaire laisse rapidement la place à plus de sérénité et de moments de partage. Dans l'attente, prenons soin les uns des autres.

Nous souhaitons redynamiser notre département. L'état des lieux établi, c'est avec beaucoup de détermination que nous soutenons le plan de relance voulu par le président Weill et nous prenons toute notre place dans la définition des politiques que méritent notre département et ses habitants pour enfin aller de l'avant.

Mettre l'accent sur l'éducation est au centre de nos volontés ; c'est donc un budget conséquent qui est mis à disposition des collèges et des élèves le tout en restaurant l'écoute et le dialogue (l'extension des collèges de Montech et Labastide est ainsi déjà lancée). La politique d'aide aux communes est largement favorisée avec plus de 14 millions d'euros. Le secteur sanitaire et social, qui reste le domaine d'intervention privilégié du Conseil départemental reste prioritaire afin que la solidarité ne soit pas un vain mot. La voirie bénéficie d'un plan ambitieux qui se décline en 17 millions d'euros de travaux par an. Pour autant, nous n'oublions pas le tourisme, la culture, le sport, l'agriculture, le numérique et aussi, et surtout, l'environnement et la transition écologique.

Le prochain Budget sera l'occasion de vous détailler précisément nos actions et aussi nos réflexions pour accompagner les grands projets qui impactent notre département : la LGV, le mailage routier (sortie autoroutière, boulevard urbain de Montauban...), l'irrigation, l'aménagement de circulations douces...

Vous pouvez compter sur nous, comme nous nous y sommes engagés.

Belle année à toutes et tous.

Catherine Bourdoncle, Valérie Rabault,
Dominique Sardeing, Nadine Sinopoli,
Cédric Vaissières

**Groupe
Tarn-et-Garonne d'Abord**

Le débat d'orientations budgétaires présenté le 14 décembre dernier a appelé des observations de la part de notre groupe.

Même si l'atterrissage des comptes 2021 prévoit un net recul du résultat de 37 % par rapport à celui de 2020, la seule augmentation des droits de mutation perçus ne suffira certainement pas à pallier la baisse significative du fonds de roulement.

Par ailleurs, pour financer les 50 millions € d'investissements annuels, la majorité actuelle prévoit un recours important à l'emprunt dès 2022, et les années suivantes. Et ce, malgré la tentative de démonstration que l'emprunt de 13 millions € n'était pas nécessaire en 2021. Le Département va de nouveau être lourdement endetté à l'horizon 2025.

La trésorerie laissée par la précédente majorité lui permet d'engager ses investissements et d'autofinancer largement le Plan de Relance annoncé le 27 octobre dernier par Mr BAYLET et qui s'apparente plus à un Plan de Continuité.

Nous en attendons les effets. Les comptes administratifs à venir seront les juges de paix des dépenses réellement engagées pour lesquelles nous veillerons au ciblage effectif et non des remises en question, comme pour les ordinateurs des collégiens.

**Christian Astruc, Jean-Claude Bertelli,
Jean-Philippe Bésiers, Élisabeth Castagné,
Véronique Colombié, Marie-José Maurière**

**Groupe
Engagés pour le Tarn-et-Garonne**

L'INSEE vient de publier les derniers chiffres de notre population : nous sommes plus de 260 000 tarn-et-garonnais. Ce dynamisme va se poursuivre dans les prochaines décennies, c'est à la fois une opportunité et un défi pour notre département. C'est une chance de pouvoir accueillir de nouveaux habitants qui vont entreprendre, consommer, participer à la vie sociale. C'est aussi et surtout un challenge, en particulier pour le Conseil départemental qui doit se montrer à la hauteur, réfléchir à un développement harmonieux de l'ensemble du territoire.

Pour Montauban tout d'abord, qui doit pouvoir proposer les services et infrastructures en conséquence. Sur ce second point nous serons attentifs quant à l'aide qu'apportera le département pour la construction du contournement ouest.

Pour nos territoires ruraux ensuite, qui ne doivent pas être oubliés. Le département doit agir pour gommer la fracture entre les territoires à forte pression démographique et les territoires qui se vident, grâce à un soutien accru aux projets des communes et à une modernisation des routes.

Enfin notre position au sujet de la LGV est claire : c'est une chance historique d'avoir demain une gare TGV, et nous avons voté en faveur de son financement.

Bonne année 2022 !

**Mathieu Albugues, Sophie Delbreil,
Clarisse Heulland, Bernard Pécou**

BONNE ANNÉE

2022



TARN-ET-GARONNE

